



Canadian Society for Civil Engineering

Société canadienne de génie civil

Le 11 juin 2010

LE CANAL DE DÉRIVATION DE LA RIVIÈRE ROUGE RECONNU COMME LIEU HISTORIQUE NATIONAL DE GÉNIE CIVIL

Ouvrage régulateur d'entrée, Saint-Norbert (Manitoba) – La Société canadienne de génie civil a désigné aujourd'hui le canal de dérivation de la rivière Rouge comme lieu historique national de génie civil en dévoilant une plaque qui rend hommage aux ingénieurs, aux entrepreneurs et aux travailleurs ayant participé aux travaux de construction et d'agrandissement de cet important ouvrage de protection contre les inondations.

« La population manitobaine reconnaît clairement l'importance du canal de dérivation de la rivière Rouge, cet ouvrage d'ingénierie ayant protégé Winnipeg, East St. Paul et West St. Paul à de nombreuses occasions au fil des ans, a déclaré le premier ministre, M. Greg Selinger. Pour cette raison, nous nous joignons à la Société canadienne de génie civil en rendant hommage aux ingénieurs, aux entrepreneurs et aux travailleurs dont le travail acharné a permis de mieux protéger la ville de Winnipeg contre les inondations. »

« La Société est très heureuse de reconnaître le canal de dérivation de la rivière Rouge comme lieu historique national de génie civil, a affirmé le président de la Société canadienne de génie civil, M. Gordon Jin. Le canal est bien plus qu'un projet de terrassement. C'est un projet d'ingénierie hydraulique et structurale complexe qui continue d'être étudié partout dans le monde pour son approche novatrice à l'égard de la lutte contre les inondations. »

« Duff Roblin a eu la vision et la prévoyance de faire construire le canal original dans les années 1960, a indiqué M. Ernie Gilroy. À cette époque, il s'agissait du deuxième projet de terrassement en importance au monde, dont l'envergure dépassait celle des travaux d'excavation du canal de Suez. Nous avons eu l'honneur de poursuivre sur la lancée de M. Roblin en ayant été chargés d'agrandir le canal pour protéger Winnipeg contre les inondations à récurrence de 700 ans. »

Le dévoilement de la plaque et la cérémonie de commémoration ont eu lieu dans le cadre de la conférence annuelle 2010 de la Société canadienne de génie civil, qui se déroule à Winnipeg du 9 au 12 juin 2010. La conférence rassemble des ingénieurs civils des milieux universitaires, industriels et gouvernementaux afin d'échanger sur les nouveaux développements dans le domaine de l'ingénierie. Le thème de cette année est « Solutions de génie pour un monde durable ».

Fondée en 1887 par d'éminents ingénieurs canadiens, la Société canadienne de génie civil favorise le développement, l'acquisition et l'échange de connaissances professionnelles dans le domaine du génie civil. La Société élabore et maintient des normes élevées de pratique du génie civil au Canada et travaille avec des organismes partenaires en vue de promouvoir et de faire connaître la profession d'ingénieur civil au Canada et à l'étranger.

En 1983, la Société a fondé le National History Committee dont le mandat est de consigner et de préserver toute preuve matérielle de travaux importants réalisés par les premières générations d'ingénieurs civils et de sensibiliser le grand public et les ingénieurs mêmes, au moyen de publications et de publicités appropriées, à l'importance du génie civil dans le développement historique et le bien-être du Canada.

Jusqu'à maintenant, plus de cinquante ouvrages de génie civil d'importance historique aux niveaux local, régional, national et international ont été désignés lieux historiques nationaux de génie civil par le National History Committee de la Société canadienne de génie civil et ses partenaires dans l'ensemble du Canada. Les sites reconnus par le passé comprennent le chemin de fer du Canadian National, le pont Lion's Gate à Vancouver, le pont Jacques-Cartier à Montréal, le viaduc de Lethbridge, le barrage-écluse de St. Andrews, l'aqueduc de Shoal Lake et les phares de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Société canadienne de génie civil, consultez le site Web de la Société à www.csce.ca.

Personne-ressource :

Ronuk Modha

Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est
Tél. : 945-4178 ou 793-3969 (cell.)